



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 06/12/2022 en présentiel et audioconférence

Président de séance : Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Pierre-Yves KERLOCH – Jerry TOUSSAINT

Excusé : Toufik HAMD AOUI – Christophe MPAGA

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS CHAMPIONNATS

Reprise du dossier

Match N° 25112674 ESC 20^{ème} / ES PARIS D4.B du 27/11/22

Courriel de l'ES PARIS du 02/12/22 confirmant le score du match 5/2 pour l'ESC 20^{ème}

La commission entérine le score.

Match N° 24551673 AS PARIS / CHAMPIONNET D2 du 04/12/22

Match N° 24551937 AS PARIS 2 / PITRAY OLIER 2 D3.B du 04/12/22

Courriel de l'AS PARIS demandant le report des 2 matches, motif : fermeture du stade Nelson Mandela du 28/11/au 07/12. Attestation du gestionnaire fournie.

La commission fixe la rencontre Match N° 24551673 AS PARIS / CHAMPIONNET D2 du 04/12/22 au 07/01/23 et la rencontre Match N° 24551937 AS PARIS 2 / PITRAY OLIER 2 D3.B du 04/12/22 au 18/12/22.

Match N° 25112785 ES PARIS XIII.2 / RC PARIS 18.2 D4.C du 15/01/23.

accord des 2 clubs pour jouer le 08/01/23.

Le jour proposé est le prochain tour de la coupe amitié (tirage le 13/12/22) pour laquelle l'équipe 2 de Paris XIII ES est toujours en lice, la commission n'homologue pas cet accord et maintien à ce stade la date initiale prévue au calendrier.

SENIORS CDM CHAMPIONNAT

Match N° 25267057 BUTTES CHAUMONT / CHAMPIONNET CDM D1 du 04/12/22

Courriel de BUTTES CHAUMONT du 02/12/22 déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé (2^{ème} forfait) de l'équipe des Buttes Chaumont.

SENIORS FEMININ CHAMPIONNAT

Match N° 24602457 PARIS 13 ATLETICO / COURONNES seniors F D1 du 03/12/22.

Lecture de la FMI, match arrêté à la 15', motif : nombre de joueuses insuffisant suite à une blessure de la gardienne de but sur le score de 5/0 pour le club recevant.

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Couronnes OFC (-1pt,0but) et donne la victoire à l'équipe de Paris 13 Atlético (3pts,5but)

COUPE LOISIR/ENTREPRISE

Match N° 25315675 ES PARIS XIII.1 / PHILIPPE GARNIER coupe Loisir/Entreprise du 17/12/22

Courriel de l'ES PARIS XIII du 06/12/22 nous informant que la même équipe joue en R1 à la même date et propose à PHILIPPE GARNIER de jouer le 14 ou 15/12/22.

L'équipe de Philippe Garnier jouant en coupe DOM TOM le 14/12/22, la commission reporte ce match à une date ultérieure, la date butoir étant reportée au 08/01/23.

JEUNES

U 14

Match N° 25119182 SALESIENNE 5 / PARIS ALESIA 3 U14D.B du 26/11/22.

Lecture de la FMI, match non joué, motif : aucun adulte présent pour gérer l'équipe de PARIS ALESIA.

La commission statuera lors de sa prochaine réunion.

U16

Match N° 24557854 CFFP 2 / ES SEIZIEME U16 D1 du 03/12/22

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence du club recevant (CFFP2)

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe 2 du CFFP (3^{ème} forfait) et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière). En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe 2 du CFFP et lui inflige une amende de 100 € (cf annexe financière)

Match N° 24558031 ANTILLAIS PARIS 19 / PUC 3 U16 D2.A du 04/12/22

Courriel du PUC et des ANTILLAIS PARIS 19 du 05/12/22 nous informant que le match n'a pas eu lieu, motif : terrain occupé par une autre rencontre.

La commission demande la FMI ou la feuille de match papier et le rapport de l'arbitre officiel.

U18

Match N° 24580859 TERNES / JAM 2 U18 D3.A du 04/12/22

Courriel de TERNES du 05/12/22 fournissant le rapport de l'arbitre bénévole confirmant l'absence du club visiteur (JAM 2)

La commission demande le PV de la rencontre (FMI ou feuille de match papier)

Match N° 24580905 JAM 2 / TROPS U18 D3.A du 12/02/23

accord des 2 clubs pour jouer le 30/04/23.

La commission donne son accord

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel :

25112681 CHAMPIONNET 2 / ANTILLAIS PARIS 19 seniors D4.B du 04/12/22

24582638 MACCABI PARIS / ES PARISIENNE criterium +45 ans du 04/12/22

2^{ème} et dernier appel :

Match n° 25119183 CHAMPIONNET 2 / PETITS ANGES 3 U14 D4.B du 26/11/22

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Courriel de Paris 15 AC demandant la dérogation pour le stade Rigoulot Paris 15^{ème}.

La commission accorde la dérogation pour le stade Rigoulot pour toutes compétitions et toutes catégories dans l'attente du renouvellement du classement du terrain et de l'éclairage effectué avec retard par la Mairie de Paris.

Courriel du MACCABI PARIS METROPOLE demandant la dérogation pour le stade Alain MIMOUN Paris 12^{ème}.

La commission accorde la dérogation pour le stade Alain MIMOUN pour toutes compétitions et toutes catégories dans l'attente du renouvellement du classement du terrain et de l'éclairage effectué avec retard par la Mairie de Paris.

Rappel aux clubs :

Il est demandé de respecter les couleurs déclarées du club sur footclubs surtout en cas de déplacement, car en cas de couleurs approchantes le club recevant peut l'anticiper, la charge lui incombant, sans avoir la surprise de voir arriver l'équipe visiteuse avec des maillots d'une couleur inconnue.

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

LA PANAMICAINE (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

SENIORS D4

LA PANAMICAINE 2 (PV du 27/09/22)

MONTMARTRE OL (PV du 27/09/22)

CDM

SOLITAIRES FC (PV du 11/10/22)

SENIORS FEMININES D1

CAMILLIENNE (PV du 06/09/22)

PARIS XVII POUCHET (PV du 20/09/22)

SUPERNOVA (PV du 20/09/22)

PETITS ANGES (PV du 11/10/22)

SOLITAIRES FC (PV du 15/11/22)

ANCIENS D2

ES PARISIENNE 3 (PV du 06/09/22)

PARIS XVII POUCHET (PV du 15/11/22)

Anciens + 45 ans

PETITS ANGES PARIS (PV du 04/10/22)

U18 D2

CFFP (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

CFFP (PV du 22/11/22)

U18 D3

PARIS CA 14 2 (PV du 06/09/22)

AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)

U18 D3 suite

RACING CLUB 18 (PV du 04/10/22)

CHANTIER UA (PC du 18/10/22)

PETITS ANGES 2 (PV du 18/10/22)

U16 D1

CFFP 2 (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

CFFP2 (PV du 06/12/22)

U16 D3

AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)

CHANTIER UA (PV du 27/09/22)

ES PARISIENNE 2 (PV du 18/10/22)

ESC Paris 20^{ème} (PV du 22/11/22)

ESC Paris XV (PV du 29/11/22)

U14 D1

CFFP 2 (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

CFFP 2 (PV du 22/11/22)

U14 D3

RC PARIS 10 2 (PV du 06/09/22)

ES PARISIENNE 2 (PV du 27/09/22)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 20/09/22)

ES PARISIENNE 3 (PV du 27/09/22)

AS PARIS 2 (PV du 04/10/22)

ESC Paris 20 (PV du 18/10/22)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

1/8^{ème} de finale le 08/01/23 – tirage le 13/12/22
1/4 de finale le 29/01/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 SENIORS Amitié

2^{ème} tour le 08/01/23 – tirage le 13/12/22
1/4 de finale le 28/01/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 SENIORS Féminines

1^{er} tour le 19/11/22 – tirage effectué le 18/10/22 (voir site)
1/4 de finale le 28/01/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 U18

3^{ème} tour le 18/12/22 – tirage effectué le 15/11/22 (voir site)
1/8 de finale le 29/01/23 – tirage le 13/12/22
1/4 de finale le 05/03/23 – tirage le 07/02/23

COUPE 75 U16

1/8 de finale le 29/01/23 – tirage le 13/12/22
1/4 de finale le 19/02/23 – tirage le 07/02/23

COUPE 75 U14

2^{ème} tour le 26/11/22 – tirage effectué le 25/10/22
1/8 de finale le 07/01/23 – tirage le 15/12/22
1/4 de finale le 18/02/23 – tirage le 17/01/23

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1^{er} tour le 23/10/22 (date butoir le 08/01/23) - tirage effectué le 11/10/22 (voir site)
1/4 de finale le 28/01/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 Anciens

2^{ème} tour le 18/12/22 – tirage effectué le 15/11/22
1/8 de finale le 29/01/23 – tirage le 20/12/22

COUPE CDM

1^{er} tour le 18/12/22 – tirage effectué le 29/11/22

COUPE 75 U20

1/4 de finale le 08/01/23 – tirage le 13/12/22

COUPE 75 U16 Amitié

2^{ème} tour le 29/01/23 – tirage le 13/12/22
1/4 de finale le 19/02/23 – tirage le 07/02/23

COUPE 75 U14 Amitié

1/8 de finale le 10/12/22 – tirage effectué le 22/11/22
1/4 de finale le 18/02/23 – tirage le 17/01/23

Il convient de respecter les dates butoirs lorsqu'elles sont fixées sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.